

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

OBJECTIFS :

Cette action a pour objectif que le sauveteur secouriste du travail soit capable de reconnaître, de supprimer, d'examiner, d'effectuer l'action appropriée à l'état de la victime d'entretenir et de perfectionner ses connaissances acquises.

PUBLIC

Toute personne titulaire du diplôme SST.
Accès à nos centres adapté aux personnes présentant des situations de handicaps

[REGISTRE D'ACCESSIBILITE](#)

QUALITES DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels. Formateur SST formé par la CARSAT.

METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

ACTIVE, PARTICIPATIVE, DIDACTIQUE, MAGISTRALE DEMONSTRATIVE basée sur la perception auditive, visuelle et gestuelle.

Echange des expériences vécues par chaque stagiaire.

Apports théoriques - Cas concrets.

MOYENS PEDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, film, mannequins, fiches CARSAT - INRS sur des cas concrets, vidéo.

Perfectionnement des connaissances dans l'exercice de certaines techniques.

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION ET MODALITES D'EVALUATION

Contrôle du comportement validé par la CARSAT.

DUREE

1 jour soit 7 heures

TARIF ET DELAI D'ACCESS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

info@prematech-formation.fr

PROGRAMME

1 - SITUER LE SST DANS LE SAUVETAGE-SECOURISTE DU TRAVAIL

1. Présentation du moniteur et des participants.
2. Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
3. Intérêt de la prévention des risques professionnels.
4. Qu'est-ce qu'un sauveteur-secouriste du travail.
5. Présentation du programme.

2 - RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

1. L'alerte aux populations
2. Identifier les sources de risques réelles ou supposées dans la situation concernée.
3. Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux risques identifiés.
4. Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) risque(s) identifié(s).
5. Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression.
6. Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en oeuvre de ces matériels.
7. Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du risque identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce risque.
8. En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du (des) risque(s) identifié(s) reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans risque pour lui-même dégager la victime.

3 - DE PROTEGER A PREVENIR

1. Repérer les dangers dans une situation de travail
2. Repérer les personnes exposées aux dangers et les conséquences pour ces personnes.
3. Les actions de prévention ou de protection permettant la suppression de la situation dangereuse.

4 - EXAMINER LA VICTIME

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :

1. D'examiner la (les) victime(s)(adulte, enfant, nourrisson), avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
2. De reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
3. D'associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre.

5 – FAIRE ALERTER OU ALERTER

1. Les numéros d'urgence
2. Les éléments d'un message d'alerte

6 – DE FAIRE ALERTER A INFORMER

1. L'organisation de la prévention dans l'entreprise
2. Les acteurs de la prévention dans l'entreprise

7 - SECOURIR

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable :

1. D'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).
 2. De déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.
 3. Mettre en oeuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée.
 4. Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.
- a) La victime saigne abondamment : Compression manuelle.
- b) La victime s'étouffe : claques dans le dos, méthode d'Heimlich
- c) La victime ne répond pas, ne respire pas: Massage cardiaque externe, ventilation artificielle et pose d'un DSA (Défibrillateur semi-automatique)
- d) La victime ne répond pas, elle respire : Position latérale de sécurité, dégagement des voies respiratoires.
- e) La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- f) La victime présente des brûlures : Arrosage des brûlures.
- g) La victime parle, mais ne peut effectuer certains mouvements : Immobilisation - Risque de fracture - Risque axe vertébral.
- h) La victime présente des plaies : Protection - Plaies aux membres - Plaies abdominale et thoracique - Corps étranger.

8 - SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

1. A l'entreprise.
2. Conduites particulières à tenir face à :
 - Un malaise.

9 - ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes. Mises en situation d'accidents à l'aide de cas concrets.

S.A.R.L. **PREMATECH FORMATION** au capital de 50 000 €
e-mail : info@prematech-formation.fr / site internet : www.prematech-formation.fr

▲ 103 rue Henri Gautier – BP 03
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
Tél : 02 40 42 07 28

126 Av du Général Leclerc
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 74 31 11 81

RCS SAINT NAZAIRE 452 022 809 00035 / CODE APE 8559A

S.A.R.L. **PREMATECH FORMATION** au capital de 50 000 €
e-mail : info@prematech-formation.fr / site internet : www.prematech-formation.fr

▲ **103 rue Henri Gautier – BP 03**
44550 MONTOIR DE BRETAGNE
Tél : 02 40 42 07 28

126 Av du Général Leclerc
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 74 31 11 81

RCS SAINT NAZAIRE 452 022 809 00035 / CODE APE 8559A